ÉCOLE x maternelle ☐ élémentaire ☐ primaire — Maternelle STRAVINSKI

COMMUNE — VOREPPE

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Adresser :
- *1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription*
- *1 exemplaire au Maire*

CONSEIL D'ÉCOLE
PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU
26 janvier 2018

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Mme BELZ	x		
Maîtres de l'école			
Mme OVING	x		
Mme PALAS		x	
Mme DORMOIS (remplaçante)		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Mr PONCET	x		
Mme CORDREY-GALE	x		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. HELAY GIRARD		x	
Maire de la Commune ou son représentant : M. DELAHAIE	x		
Conseiller Municipal : Mme MAURICE	x		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M.RUOL	x		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : Mme RONY	x		
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			
Mme GERRAND (responsable du périscolaire)	x		
Mme BERGER (responsable MJC)	x		

Représentants des parents d'élèves suppléants			REMPLAÇANT
Mme JEANNET	x		
Mme SERVIERE		x	

Procès-verbal établi le 26 janvier 2018

Le Président, Directeur de l'école,
Mme BELZ

Le Secrétaire de séance,
Mme CORDREY-GALE

PLAN

I - Domaine périscolaire
- **1-** TAP et garderie : point et mécontentement des familles sur le relai avec la MJC
- **2-** retours sur l'organisation, les inscriptions, le règlement pour les TAP
- **3-** horaires et récupération des enfants après les TAP
- **4-** manque de choix d'activités pour les TAP
- **5-** formation des intervenants

II - Domaine scolaire
- **6-** Bilan sur les effectifs et arrivée des TPS
- **7-** présentation des projets de l'année
- **8-** Piscine et parents agréés

III - TAP
- **9-** point sur le résultat des questionnaires
- **10-** organisation des TAP pour la prochaine rentrée
- **11-** vote sur l'organisation du temps périscolaire pour la rentrée 2018

IV - Divers
- 12- point sur l'entretien des locaux
- 13- rappel sur les horaires d'ouverture / fermeture du portail
- 14- fermeture du portail entre les deux écoles

I DOMAINE PERISCOLAIRE

1) TAP et garderie

Depuis la rentrée de janvier la MJC assure la garderie et l'organisation des TAP et emploie son propre personnel. La passation s'est faite avec quelques disfonctionnements : des inscriptions non effectives, des parents non avertis, un personnel inconnu des familles, des listes pas à jour, des questions sans réponses, un manque de contrôle lorsque les parents récupèrent leurs enfants, enfants mal habillés en quittant la garderie.
Ces dysfonctionnements ont eu lieu la première semaine de reprise et à ce jour, il n'y a pas eu d'autres retours. Mme Berger souligne qu'une mise en place est toujours compliquée et qu'il faut juste leur laisser un peu de temps.

2) Organisation, inscriptions et règlement pour les TAP

Laurenne Gerrand reste la personne référente pour la garderie et le périscolaire.
Les parents ne sont pas favorables au prépaiement. A ce jour le portail famille qui sert à l'inscription/désinscription et aussi au paiement n'est toujours pas en place. Une réunion sera organisée par la MJC le 7 février 2018 à la salle des mariages en mairie.
La MJC confirme que si un enfant n'est pas inscrit, il sera accepté en garderie et le paiement sera actualisé.

3) Horaires et récupération des enfants après les TAP

Lors de la première semaine, il y a eu des petits dépassements sur les horaires de récupérations des enfants à 16h45. Les choses semblent aujourd'hui réglées.
Il est rappelé que les enfants inscrits en TAP ne peuvent être récupérés avant 16h45. Sur le temps de garderie, les enfants peuvent être récupérés à tout moment de 16h45 à 18h15.

4) Manque de choix d'activités pour les TAP

Les parents rapportent un manque de choix d'activités. La MJC répond que les animateurs proposeront des activités journalières, en plus des activités régulières (Théâtre, Gym)

5) Formation des intervenants

Les animatrices MJC pour la maternelle : Typhanie Delphin et Camilla Kebdou. La MJC confirme qu'il y aura toujours 2 animatrices présentes.
Les animateurs/animatrices sont en possession du BAFA et PSC1.
Depuis le passage de main mairie - MJC, les écoles sont déclarées « accueil collectif de mineurs » et les animateurs doivent avoir un minimum de formation.
La MJC va prendre connaissance de la charte mise en place par la mairie pour les intervenants en périscolaire.
Mme BELZ demande que la MJC utilise sa propre liste avec les renseignements utiles et les numéros de téléphone des parents et n'utilise pas celle de l'école.

II DOMAINE SCOLAIRE

6) Bilan des effectifs et arrivée des TPS

A ce jour l'effectif de la classe des PS/MS de Nadine OVING et Véronique PALAS est de 25 élèves. Un nouvel élève est arrivé fin 2017.
La classe des MS/GS de la classe de Karine BELZ est de 24 élèves. Un nouvel élève est arrivé début janvier.
Pour l'instant il n'y a pas de TPS inscrits.

7) présentation des projets de l'année (spectacles, sorties, ludothèque médiathèque...)

- ateliers de Noël : un grand merci aux parents qui ont pu venir aider pour les ateliers. L'école s'est encore une fois parée de belles couleurs pour les fêtes.

Thème de l'année : les saisons :

- intervenante en arts plastiques : Béatrice SALVI. Elle intervient dans le cadre de notre projet sur les

saisons et fait avec les enfants une fresque qui sera présentée lors du spectacle devant les familles. Il reste encore deux séances.
- animation en novembre sur le pommier au fil des saisons. Fin du travail sur les pommes mené lors de la semaine du goût et approche du thème des saisons.
- 2 sorties ludothèque par classe sur l'année (janvier et fin d'année)
- 1 (ou 2) sortie(s) médiathèque
- 1 spectacle sur les saisons le mercredi 25 avril (à l'école)

- 1 sortie à la casemate de Grenoble au mois de mai : exposition interactive sur le thème des saisons. L'exposition 4 Saisons a pour but d'expliquer ce phénomène complexe aux 3-7 ans à travers des manipulations ludiques (4 arbres interactifs illustrant les 4 saisons)

- spectacle des enfants sur le thème des 4 saisons à l'arrosoir le mardi 15 mai dans le cadre de la semaine

enfance jeunesse organisée par la ville de Voreppe

- Pique-nique au centre social pour les deux classes en juin (préparation du repas sur place)

- sortie de fin d'année à la journée à Indian's Forest, parc d'accrobranche, au Sappey en Chartreuse (21 et 22 juin).

8) sorties piscines pour les grandes sections

10 séances auront lieu d'avril à juin les vendredis après-midis. Vu le petit effectif de grands cette année (12) nous pouvons aller à la piscine sans parent agréé. Toutefois une maman du groupe a l'agrément et si elle le souhaite elle peut nous accompagner selon ses possibilités. Un maitre-nageur sera en surveillance et un autre en enseignement avec l'enseignante.

III TAP

9) Point sur le résultat des questionnaires

* Sur 881 questionnaires, 546 questionnaires retournés pour la ville de Voreppe (61.7% de réponses). 57 réponses au niveau de la maternelle avec 11 questionnaires sans choix, 26 questionnaires avec un maintien de la semaine à 4.5 jours et 20 questionnaires pour le retour à la semaine à 4 jours.
* Pour information : sur les 4 groupes scolaires de Voreppe 15.75% sans choix, 39.01% maintien à 4.5 jours et 45.24% retour à 4 jours.
* réunion publique mercredi 24 janvier : le maire a annoncé sa position quant à l'organisation des rythmes scolaires et son souhait de rester à 4,5 jours.
* ce choix n'est pour l'instant pas effectif. Chaque école doit faire remonter son vote à l'Inspection de l'Education Nationale qui transmet ensuite à l'académie qui validera ou non la décision de la municipalité.
* à ce jour rien n'est encore établi officiellement pour la prochaine rentrée.

10) Organisation des TAP pour la prochaine rentrée

Les représentants de la mairie confirment qu'il n'y aura pas de changement d'horaires de la journée d'école en cas de maintien de la semaine à 4,5 jours.
Si retour à la semaine de 4 jours, la MJC sera toujours la partenaire de la mairie pour la gestion du périscolaire.

11) vote sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018

Résultats du vote du conseil d'école : il y a 8 personnes votantes (2 enseignantes, 1 membre de réseau d'aide, 1 DDEN, 2 élus, 2 parents délégués). Vote à bulletin secret.

Pour le maintien à 4,5 jours sans changement d'horaires de la journée de classe : 6 votes
Pour le maintien à 4,5 jours avec changement d'horaires de la journée de classe : 0 vote
Pour le retour à 4 jours : 1 vote
Abstention : 1 vote

Ce vote va être remonté à l'inspecteur.

IV DIVERS

12) Point sur l'entretien des locaux – retour sur les travaux d'accessibilité

Depuis la rentrée de janvier ce sont les ATSEM (Nadine DREVON et Sylvie RICHARD) et un personnel supplémentaire en renfort qui effectuent l'entretien des locaux de 7h00 à 8h15. La directrice fait remonter le problème du temps de séchage des classes. L'école ouvre ses portes alors que le personnel vient juste de terminer le lavage du sol. Obligation d'aérer un maximum ce qui rend la première heure d'école un peu froide.
Les travaux sont maintenant terminés à la maternelle. Les sanitaires adultes ont été finis pendant les vacances de Noël. Ne reste plus que la pose d'un distributeur de papier toilette et celle d'un miroir.
A l'extérieur a été tracée au sol une bande rugueuse pour les mal voyants. La directrice demande qu'une brosse soit passée à l'extérieur pour enlever les résidus qui salissent l'école.

L'interphone est opérationnel. Une demande a été faite pour que le nom du périscolaire apparaisse sur le boitier pour permettre aux familles de joindre un animateur en dehors de la présence des enseignants.

13) rappels sur les horaires d'ouverture/fermeture du portail

Sur le temps scolaire : 8h20/8h40 – 11h30 et 13h20/13h35 – 15h45.
Sur le temps périscolaire : fermeture du portail à 15h55. Réouverture à 16h45.

14) portillon entre les deux écoles

Le portillon interne entre la maternelle et l'élémentaire doit toujours être fermé pour des raisons de sécurité et ne peut servir de passage aux familles ou aux élèves. Il est à destination des enseignants et du personnel scolaire et périscolaire.

IMPORTANT : la directrice rappelle que depuis les travaux d'accessibilité les parents ont la possibilité d'ouvrir le portail par l'intérieur en appuyant sur un interrupteur. Or depuis quelques temps le portail reste régulièrement ouvert aux heures d'entrées et de sorties car les familles oublient de le refermer derrière elles en partant. Il est donc demandé aux derniers parents de le refermer ***systématiquement*** *en partant même si des familles sont encore à l'intérieur. Ces parents pourront à leur tour sortir librement grâce à l'interrupteur. Un mot va passer dans les cahiers de liaison pour sensibiliser toutes les familles. Cette information est à faire passer à toutes les personnes qui sont susceptibles de récupérer les enfants notamment aux nounous qui encombrées par les poussettes sortent directement et peuvent oublier le portail.*

Prochain conseil d'école : Vendredi 8 juin à 17h30